

Les RIP, Réseaux d'Initiatives Publiques, c'est quoi ?

Que fait-on syndicalement ?
La Fédération a impulsé en février une campagne revendicative sur le droit à la communication, les syndicats départementaux sont invités à faire un état des lieux sur les réseaux existants et les projets en cours. En PACA, les syndicats départementaux Fapt ont changé la donne, la région a modifié son projet suite à leurs interventions.

couvrir en haut débit les zones blanches, augmenter les débits jugés insuffisants, etc. Elles agissent en créant des RIP, des Réseaux d'Initiatives Publiques, véritables réseaux de télécommunications autonomes, donnés ensuite en DSP aux opérateurs. Nos syndicats s'opposent à de tels projets. Elles agissent aussi en finançant des BLA, des Boucles Locales Alternatives, là, les investissements se font en extrémité de réseau, pour résorber les zones blanches haut débit, il y a donc satisfaction d'un besoin, l'argent public sert effectivement à raccorder les usagers au haut débit. Rappelons tout de même que moins de 2 % de la population est concernée.

Aucun bilan de ces investissements n'a été fait, et souvent les technologies hertziennes utilisées (wifi, wimax), sont très contestées par les associations et les collectifs qui luttent contre la prolifération des ondes électromagnétiques et leurs conséquences sur la santé, c'est l'objet du dernier « grenelle des antennes » auquel a participé notre Fédération. La plupart du temps, ces collectivités font appel à des cabinets de consultants qui sont chargés de faire un état des lieux et de proposer des solutions.

Quelles sont les collectivités concernées
Les régions, les départements, et même quelques fois des communautés de communes se lancent dans ces projets, plus de 80 grands projets à ce jour.

Pourquoi y a-t-il des zones blanches en ADSL ?
Ce sont les zones rurales, montagnardes, les quartiers éloignés, les lignes sont trop longues et les débits ne passent pas.

Que font les opérateurs ?
Les opérateurs se font concurrence en multipliant les réseaux dans les centres villes, les zones commerciales et industrielles, mais délaissent les zones blanches car jugées non rentables. Cependant, rappelez-vous, il fallait libéraliser le secteur des télécoms pour favoriser la baisse des prix et les investissements. Aujourd'hui, nos élus nous disent qu'il faut investir de l'argent public pour créer le « service public du haut débit » et créer la concurrence. Cherchez l'erreur. Voyez le parallèle avec La Poste.

Des marchés juteux
Ce sont en général les consultants qui décident au préalable et qui apportent des solutions clés en main, prêtes à être soumises à la délibération des élus. Des lobbies puissants et très actifs se partagent ces marchés. (LD Collectivités, Bolloré, Bouygues, Eiffage, Vinci, etc.). Bien souvent, les solutions proposées sont très éloignées des objectifs annoncés et consistent à doubler un réseau de transport déjà existant. (Le réseau de transport relie les centraux entre eux, les NRA).

Des financements publics colossaux
Plus de 2 milliards d'€ déjà engagés, chacun de ces projets engloutit des millions d'euros d'argent public (exemple : 50 M€ en Drôme Ardèche). Pourtant, ces projets ne résolvent pas les problèmes de la boucle locale, à part la pose d'antennes hertziennes.



Refaire des réseaux de transport, une aberration

Aucun de ces projets n'apporte le très haut débit jusque chez l'abonné, comme le revendique la CGT Fapt, ni plus de concurrence sur les services aux clients. Ils prévoient presque tous de recréer un réseau de transport, financé en grande partie par de l'argent public. Aux contribuables de payer, aux actionnaires des opérateurs d'encaisser, voilà la philosophie actuelle pour les investissements dans le réseau. Rien ne justifie tous ces doublons ni ces dépenses exorbitantes. La France est couverte à plus de 98 % en haut débit par l'ADSL (le réseau de téléphone), et tout le monde a déjà accès au haut débit par satellite. Les investissements à réaliser doivent intégrer un réel plus pour l'utilisateur. Pour l'heure cela se situe dans la desserte locale, pas sur les grosses artères surdimensionnées.

La responsabilité de l'Autorité de Régulation des Télécoms

On sait que les infrastructures principales construites dans les années 80 pour le réseau de téléphone sont

pléthoriques et que les opérateurs ont des transports concurrents en fibre optique partout où c'est rentable. On sait que les problèmes d'infrastructure se concentrent sur la partie terminale du réseau. Mais les lobbies du secteur, aidés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) et la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) encouragent nos collectivités dans ces investissements aussi inutiles que coûteux au détriment d'une réelle satisfaction des besoins des usagers.

L'exemple de la région PACA

La région PACA avait en projet un réseau de transport qui aurait doublonné les réseaux existants. Une couverture Wimax avec Bolloré devait ensuite « arroser » la région. Les syndicats CGT Fapt de PACA ont mené une bataille de presque 2 ans, avec tracts et pétitions auprès des salariés, ils ont rencontré et convaincu de nombreux élus locaux et régionaux de l'inutilité du doublonnement des réseaux existants et de la pertinence d'intervenir sur les parties terminales. De nombreux articles de presse sont

parus sur le sujet, intégrant souvent la problématique de la prolifération des ondes électromagnétiques. La région a stoppé son projet de dorsale numérique et a délibéré le 17 avril pour financer la couverture des zones blanches et grises haut débit en travaillant sur la boucle locale et en privilégiant les solutions filaires, c'est-à-dire le réseau de téléphone. On peut s'en féliciter. Qu'une collectivité tienne compte de l'avis des syndicats et rompe le cercle infernal des lobbies, il s'agit là d'une première ! La région PACA affiche aujourd'hui la volonté de travailler avec les représentants des salariés du secteur, serait ce enfin les prémices d'un débat participatif ? Nous devons nous impliquer, y porter nos revendications en s'appuyant sur nos repères revendicatifs (fiche repère n° 2).

Et le FTTH ?

La CGT revendique depuis des années la fibre optique jusque chez l'abonné (Fiber To The Home), seule garante du très haut débit pour tous. On constate que la concurrence sur les réseaux aboutit à une paralysie des investissements, les opérateurs refusent de payer pour ensuite devoir partager les infrastructures, la libéralisation est encore un frein au développement des services de télécommunications. Et ce n'est pas la dernière décision de l'Arcep qui va améliorer les choses, bien au contraire, plus de 90 % des usagers devraient attendre un hypothétique financement des collectivités pour bénéficier du très haut débit. Les opérateurs n'auraient d'obligation que pour les 148 communes (sur 38 000) les plus rentables encore une fois. Un grand projet national, cohérent, en convergence avec les réseaux existants, en utilisant les profits gigantesques générés, dans le cadre d'un plan de relance, voilà la solution pour un droit à la communication pour tous. L'appropriation publique des activités de télécommunication doit en être le préalable.

ALAIN PAULIEN



Aucun des projets actuels n'apporte le très haut débit chez l'abonné comme le revendique la CGT Fapt